



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels  
Administratifs et Techniques

DIEPAT/21-909-1352 du 22/11/2021

**APPEL A CANDIDATURES - INGENIEUR D'ETUDES CHARGE DU DOMAINE JEUNESSE ET  
SPORT - MARSEILLE - CATEGORIE A**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégorie A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr) - Tel  
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Le poste suivant est vacant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- Ingénieur d'études chargé du domaine jeunesse et sport :

Catégorie A

Le poste est localisé à Marseille.

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 06 décembre 2021 par voie électronique à :

[ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*

## Fiche de poste

Ingénieur d'Etudes chargé du domaine Jeunesse et sports  
au sein du pôle SI13 de la direction interacadémique des systèmes d'information  
des académies d'Aix-Marseille et de Nice

<b>Fonction</b>	Ingénieur d'études chargé du domaine jeunesse et sports	
<b>Catégorie</b>	A : Ingénieur d'études (ITRF)	
<b>Localisation</b>	Lieu	Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille Place Lucien Paye 13100 Aix en Provence
	Service	Direction Interacadémique des Systèmes d'Information (DIASI)
	Contact	04.42.91.74.55 – <a href="mailto:ce.diasi@region.academie-paca.fr">ce.diasi@region.academie-paca.fr</a>

### Contexte de la Direction Interacadémique des Systèmes d'Information (DIASI)

Placée sous l'autorité du secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille, la DIASI des académies d'Aix-Marseille et de Nice intervient dans les domaines suivants :

- ✓ La gestion et le pilotage des systèmes d'information des académies d'Aix-Marseille et de Nice ;
- ✓ La mise en œuvre du numérique pour l'Éducation au sein des établissements de la région académique PACA, en liaison avec la Direction Régionale Académique au Numérique Educatif ;
- ✓ La participation aux projets nationaux sous la tutelle opérationnelle de la Direction du Numérique pour l'Education (missions nationales).

La DIASI rassemble 180 ingénieurs et techniciens (ITRF) répartis sur plusieurs sites de l'académie d'Aix-Marseille et de Nice (rectorats, annexes et DSDEN). Elle est composée de 3 départements et de 20 pôles (bureaux). Elle déploie les applicatifs et outils métier délivrés par l'administration centrale, développe les services numériques commandés par les autorités de la région académique et accompagne les usages du système d'information dans les domaines fonctionnels suivants :

- ✓ Environnement numérique de travail des agents administratifs ;
- ✓ Préparation de la rentrée scolaire ;
- ✓ Gestion RH, paie, mouvements ;
- ✓ Gestion des moyens ;
- ✓ Gestion financière ;
- ✓ Examens et concours ;
- ✓ Pilotage académique ;
- ✓ Numérique éducatif ;
- ✓ Téléservices pour les usagers de l'éducation nationale

## Contexte du Pôle SI13

Placé sous l'autorité directe du responsable du département Accompagnement de Proximité, le pôle SI13 rassemble les activités garantissant l'assistance auprès des établissements scolaires (collèges et lycées), des services administratifs départementaux (DSDEN des Bouches-du-Rhône et sites rattachés) et des services départementaux et régionaux jeunesse et sports.

Cette équipe est en contact direct avec les utilisateurs présents dans les services administratifs et dans les établissements scolaires. Elle reçoit et traite les demandes d'intervention provenant des utilisateurs. Si la demande ne peut pas être résolue à ce niveau, elle est escaladée vers les autres départements de la DIASI (niveau expertise). La plupart des demandes d'interventions simples se règlent dans ce pôle, en agissant directement auprès de l'utilisateur.

Le pôle est composé d'ingénieurs et de techniciens disposant d'une périmètre fonctionnel d'intervention étendu.

## Activités principales de l'ingénieur en charge du domaine Jeunesse et Sports

### Coordination de l'assistance des agents jeunesse et sports sur la région académique :

- Coordonner l'assistance et le suivi des 6 services départementaux jeunesse et sports et du service régional.
- Attribuer les droits d'accès aux applications jeunesse et sports en lien avec les supports nationaux pour l'ensemble de la région académique.
- Concourir à l'alignement des pratiques d'assistance des services J&S sur l'ensemble de la région académique
- Créer des documentations techniques et documenter ses actions.
- Être moteur dans la réalisation des projets techniques liés aux services jeunesse et sports.
- Rendre compte au responsable du pôle

### Déploiement opérationnels des sites locaux

- Participer au déploiement des nouvelles implantations.
- Participer au déploiement du site de la DRAJES et à l'intégration du service départemental J&S13 (25 agents) au sein de la DSDEN13.
- Gérer, maintenir et faire évoluer le parc matériel et logiciel (installation, mise en fonctionnement et mises à jour)
- Assurer en autonomie l'accompagnement, le conseil et la formation sur l'utilisation des environnements techniques mis à disposition des agents.
- Assurer le suivi d'inventaire

### Principaux chantiers à organiser et coordonner:

- Coordonner l'intégration des services départementaux jeunesse et sports au sein des 6 départements.
- Participer au déploiement du site de la DRAJES (80 agents) dans les locaux de la préfecture des Bdr.
- Participer à l'intégration du service départemental J&S13 (25 agents) au sein de la DSDEN13.
- Garantir l'assistance de proximité pour les utilisateurs de la DRAJES et du SDJES 13.
- Assurer le lien avec les plateformes nationales concernant la mise à disposition des applicatifs métiers.
- Proposer des outils ou méthodes pour améliorer le temps de prise en charge des demandes d'intervention.

## Spécificités du poste

- Le poste est implanté sur la DSDEN des Bouches-du-Rhône et nécessite des déplacements fréquents sur le site de la DRAJES à Marseille.
- Travail essentiellement en présentiel
- Contraintes horaires en fonction des pics d'activité.
- Le permis B est indispensable.

## Compétences / connaissances requises

### Connaissances principales :

- Aptitude à coordonner des projets
- Très bonne maîtrise des environnements Windows (Poste de travail et serveurs)
- Connaissance des outils d'industrialisation des processus de configuration des postes de travail
- Connaissances techniques étendues (Infrastructure, poste de travail et SI)

### Savoir-faire :

- Suivi de projets
- Capacité rédactionnelle
- Capacité organisationnelle
- Veille technologique

### Savoir être :

- Sens de l'initiative / Autonomie
- Sens de l'innovation
- Capacité à s'organiser
- Sens du relationnel, sens du contact.
- Sens du service / Loyauté
- Travail en équipe
- Rigueur / Capacité d'écoute active
- Dynamisme
- Disponibilité

## Procédure pour candidater

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois derniers entretiens professionnels doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique à la DIEPAT, place Lucien PAYE 13621 Aix-en-Provence cedex 1, par voie postale et par courriel à [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courrier, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.